



Le 30 octobre 2020

**Par SDÉ seulement**

Me Véronique Dubois, secrétaire  
Régie de l'énergie  
Tour de la Bourse  
800, rue du Square-Victoria  
2<sup>e</sup> étage, bureau 2.55  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Jean-Olivier Tremblay**  
Avocat

Affaires juridiques-Hydro-Québec  
4<sup>e</sup> étage  
75, boul. René-Lévesque Ouest  
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Tél. : 514 289-2211, poste 4683  
Télec. : 514 289-2007  
C. élec. : Tremblay.Jean-Olivier@hydro.qc.ca

**OBJET : Demande d'adoption des normes de fiabilité PER-003-2, PER-006-1, PRC-025-2, PRC-027-1 - Hydro-Québec par sa direction Contrôle des mouvements d'énergie dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)**

**Votre dossier : R-4135-2020 - Notre référence : R061217**

---

Chère consœur,

Le Coordonnateur produit auprès de la Régie, l'affirmation solennelle à l'appui de la demande déposée le 29 octobre 2020, dans le dossier mentionné en objet.

Veillez recevoir, chère consœur, nos salutations distinguées.

*(s) Josée Gagnon*

**Signée par Josée Gagnon pour :**  
**JEAN-OLIVIER TREMBLAY, avocat**

/jg

p.j.